

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DESC	Date	21 septembre 2023
Numéro	23.233	Heure	20h03

Auteur-e(-s) : Groupe socialiste

Titre : État des lieux des mesures pour une administration neuchâteloise égalitaire et ouverte à la diversité dans le cadre des recrutements

Contenu :

La feuille de route pour une administration neuchâteloise égalitaire et ouverte à la diversité adoptée par le Conseil d'État en mai 2018 comporte l'objectif spécifique suivant au sujet de la promotion de la diversité au sein de l'administration : « *Les processus de recrutement sont non seulement exemptés de tout aspect discriminant, mais ils affichent clairement une volonté de diversité.* »

Cet objectif est décliné en cinq mesures concrètes :

- le guide de recrutement est adapté en vue d'inclure des éléments de lutte contre les discriminations et les apports de la diversité ;
- les formations et expériences réalisées à l'étranger sont considérées ;
- les grilles d'évaluation rendent attentif-ve-s aux risques de discrimination ;
- des « practice testing » sont régulièrement organisés (envoi de « faux » CV lors de postes mis au concours) ;
- lors de la prochaine modification prévue, la loi sur le statut de la fonction publique est adaptée pour tenir compte de la diversité dans son ensemble.

Selon le chronogramme lié à la feuille de route, l'ensemble de ces mesures doivent être appliquées dès fin 2022.

Dans son communiqué lié au « Panorama de la diversité » réalisé par l'Université de Neuchâtel en février 2022, le Conseil d'État indique que « *les personnes de nationalité portugaise, espagnole, italienne et française sont globalement bien représentées. Il s'agit des communautés les plus nombreuses dans le canton. Le rapport indique qu'il est possible d'œuvrer en faveur d'une plus grande représentativité de la diversité culturelle au sein de l'administration, notamment en augmentant la représentation des nationalités hors Europe de l'Ouest.* »

Ce constat est partagé par plusieurs représentants des communautés, qui soulignent que les personnes issues de l'immigration extra-européenne sont largement sous-représentées dans l'administration.

Sur cette base, nous adressons les questions suivantes au Conseil d'État :

- Les mesures décrites dans la feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité en matière de recrutement sont-elles désormais toutes en vigueur ?
- Si oui, quels sont les résultats des « practice testing » ? Révèlent-ils des discriminations spécifiques dans les processus d'embauche ?
- Si non, quelles sont les mesures qui ne sont pas encore appliquées ? Quelle est la nouvelle planification définie pour les différents volets ?
- Au vu des résultats du « Panorama de la diversité » et de l'agacement de certaines communautés face à une situation qui ne semble que peu évoluer, le Conseil d'État envisage-t-il des mesures supplémentaires en matière de recrutement ? Notamment un contrôle ponctuel de l'exemplarité des processus de recrutement effectués par chaque service ?

Développement (commentaire aux questions) :

Souhait d'une réponse écrite : NON

Demande d'urgence : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Antoine de Montmollin

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Josiane Jemmely	Julie Courcier Delafontaine	Fabienne Robert-Nicoud
Romain Dubois	Hugo Clémence	Margaux Studer
Marinette Matthey	Christian Mermet	Joëlle Eymann
Sarah Fuchs-Rota		